



**STANISLAS
A E S
2024 - 2025**

Coder en Python

Lycée 2^{nde}

François CLOAREC

francois.cloarec@codeideas.io

Cet atelier annuel de programmation est ouvert aux élèves de Seconde et animé par Monsieur CLOAREC, professeur de mathématiques à Stanislas.

Chaque séance, les participants progressent rapidement en codage en partant des bases de la programmation en Python jusqu'à un niveau avancé en algorithmique.

Parmi les thèmes approfondis : l'utilisation des modules, la manipulation des tableaux et des fichiers. Une présentation de la programmation objet est également proposée.

Pas de pré-requis en Python. La réalisation d'un projet est attendue en fin d'année.

2^{nde}	Mardi	13 h - 13 h 55	<u>Inscriptions</u> : 10 / 09 / 24 de 13 h à 13 h 55 en Salle S 310, Ninféï <u>Début des cours</u> : 24 / 09 / 24
------------------------	--------------	----------------	---

- **Pré-inscription** : Adresser une demande par mail à M. Cloarec francois.cloarec@codeideas.io et une lettre de motivation écrite par le candidat pour les nouveaux. Places limitées.
- **Inscription** : Après accord de M. Cloarec et attribution d'un groupe, lui remettre le coupon d'inscription ci-dessous complété et signé.
- **Cotisation annuelle** : Une facture sera émise au mois de novembre et sera disponible sur Ecole Directe (site Internet ou application mobile). Les familles en prélèvement automatique seront prélevées à l'échéance de fin de mois le plus proche. Pour les autres familles, le règlement devra se faire dès sa réception.



Coupon à rendre à M. Cloarec, professeur de mathématiques

par mail francois.cloarec@codeideas.io ou sur place en Salle 310 le 10 septembre, jour des inscriptions.

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève : Classe :

Nom des parents (si différent) :

Adresse :

Tél. : Adresse courriel (parents) :

J'autorise ma fille / mon fils à participer à l'**Atelier Coder en Python** de M. CLOAREC

2^{nde} : Mardi de 13 h à 13 h 55

Atelier Coder en Python : Cotisation 300 € / an

Date et Signature des parents :